

Maïson

Michelle **G**UILLAUME

2
0
2
5



Livret d'accueil

**Etablissement d'hébergement
de personnes âgées dépendantes (EHPAD)
géré par l'Association Michelle Guillaume
Etablissement Privé à but non lucratif**



SOMMAIRE

- 1 Histoire Présentation
- Mission générale Statuts 2
- 3 L'admission
- L'hébergement 4
- 5 Les soins
- Les Glycines 6
- 7 Le P.A.S.A
- La restauration 8
- 9 L'animation
- La Vie Sociale et spirituelle 10
- 11 Les plus de la maison
- Les Tarifs 12
- 13 Charte des droits et libertés

HISTOIRE

Située sur le site remarquable de l'ancienne Abbaye bénédictine de Saint-Gildas des Bois, La Maison Michelle Guillaume doit sa création à la Congrégation des Sœurs de l'Instruction Chrétienne, fondée en 1820. D'abord Infirmerie, elle a accueilli de longues années les sœurs aînées ou malades.

Devenue EHPAD depuis 2004, elle porte aujourd'hui le nom de la fondatrice de la Congrégation.

Présentation

Aujourd'hui, elle accueille en priorité les soeurs aînées de la Congrégation. Elle est également ouverte à toute personne souhaitant partager son art de vivre.

Les résidents sont accueillis dans le cadre d'un projet d'accompagnement construit avec la famille. Toute admission est préparée avec l'entourage de la personne sollicitant l'entrée.

Environnement

La Maison de retraite est située au centre bourg de Saint-Gildas des bois et bénéficie de la proximité et de la jouissance du parc et des jardins de la Communauté



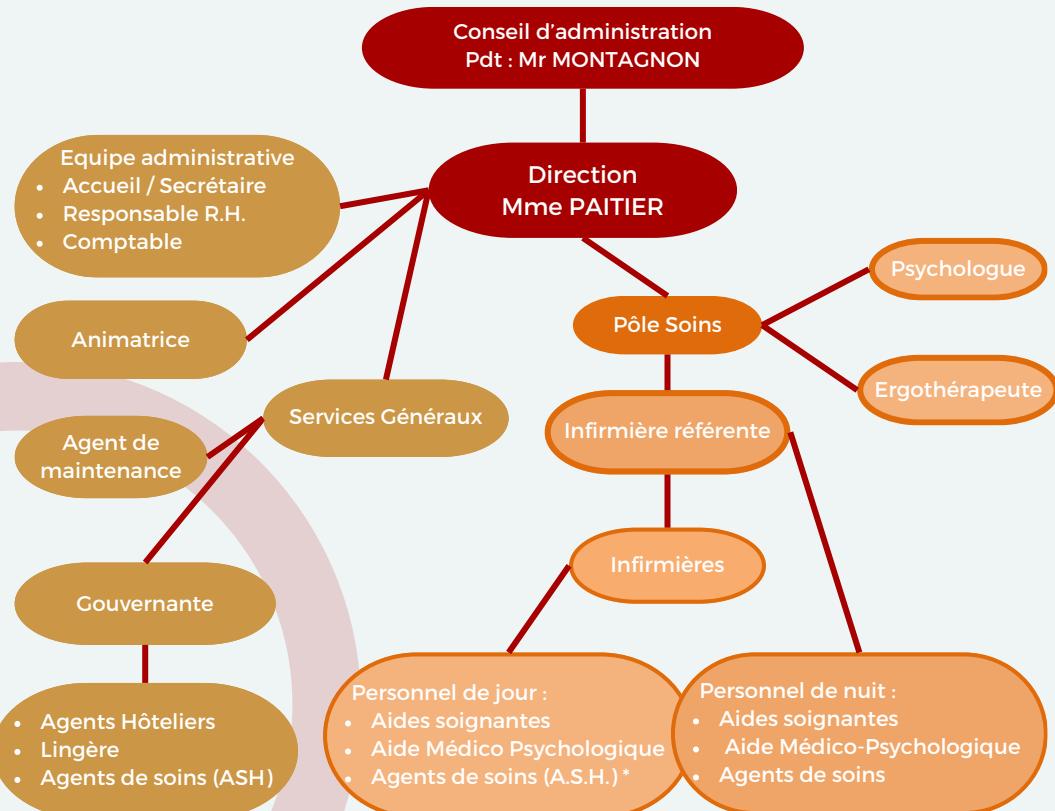
1820 — 2004 — 2025

MISSION GÉNÉRALE ET STATUT JURIDIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

La Maison Michelle GUILLAUME est un établissement médico-social Associatif de loi 1901 géré par un Conseil d'administration et représenté par sa Directrice Mme Françoise PAITIER.

A ce titre, il accueille des personnes âgées de 60 ans et plus pour un accompagnement temporaire ou permanent. Il est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de l'aide sociale le cas échéant.

Il répond aux normes d'attribution de l'allocation logement.
Les personnes de moins de 60 ans peuvent être admises sur dérogation du Conseil Départemental



ASH*: selon les tâches de soins définies par les Infirmières Diplômées d'Etat

Démarches préalables

Si vous prévoyez une admission au sein de l'EHPAD, un dossier commun doit être renseigné formulaire Cerfa n°14732*03 (dossier administratif et médical) par le portail :

"Via Trajectoire"

(<https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge/Public/creationDossierAvantPropos.aspx>).



Une fois votre dossier constitué, vous serez inscrit(e) sur une liste d'attente. Une commission d'admission, après étude, se prononce sur une éventuelle entrée en tenant compte au mieux :

- du GIR (groupe iso-ressources) qui correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée,
- du GMP (GIR Moyen Pondéré) qui évalue et quantifie le niveau moyen de perte d'autonomie des résidents d'un Ehpad.
- PATHOS qui sert à évaluer les niveaux de soins nécessaires pour assumer la prise en charge de toutes les pathologies de personnes âgées, en établissement ou à domicile.

L'admission est prononcée par la Direction en accord avec l'Infirmière Coordonnatrice.

Une date d'admission vous sera proposée par l'établissement après concertation avec tous les intervenants concernés. Dès lors, un contrat de séjour est établi entre l'établissement, le futur résident ou son représentant légal.



Le jour de votre entrée, le personnel sera là pour vous accueillir, vous accompagner et vous faire découvrir les lieux.

Le personnel est attentif à vos attentes et à vos besoins. Il lui est demandé de respecter votre histoire, votre façon d'être, votre autonomie et votre liberté. Il est tenu au secret professionnel.

L'établissement s'engage à respecter la Charte des droits et libertés de la personne accueillie. (fiche jointe à ce livret)

HÉBERGEMENT

La Maison dispose de 88 chambres individuelles de 18.5 m² à 22 m², et d'une chambre double, dont la plupart ont vue sur les jardins.

3 chambres sont réservées pour l'hébergement temporaire. Un espace sécurisé de 9 chambres est spécialement dédié aux personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou des pathologies apparentées.

Il n'y a pas d'horaires de visite, il est conseillé d'informer le personnel soignant ou l'accueil

Toutes sont conçues pour une mobilité réduite et équipées :

- d'une salle d'eau avec lavabo, douche et WC
- d'une prise d'antenne TV
- d'une ligne téléphonique directe
- d'une sonnette d'appel 24H / 24H
- Wifi

L'hébergement est privé, une clé de votre chambre vous sera remise à votre arrivée.

Le service de la maintenance peut aider à installer mobilier et décoration murale afin que chacun se sente pleinement chez soi.

Un coffre-fort est mis à disposition pour y déposer vos objets de valeurs.

L'établissement dispose, en outre de 2 salles de bains équipées d'une baignoire "bien-être".

Le linge :

La literie, les serviettes de table et de toilette sont fournies par la maison. Le linge est entretenu par la blanchisserie de la Communauté et sera marqué par nos soins au nom du résident.

Le ménage :

Le personnel veille quotidiennement à la propreté de votre chambre.



LES SOINS

05

L'équipe soignante, est composée d'une infirmière coordonnatrice, d'une psychologue, d'une ergothérapeute, d'infirmières, d'aides-soignantes, d'aides médico-psychologiques, d'agents de soins, d'une assistante de soins en gérontologie coordinatrice et d'assistante de soins en gérontologie.

Cette équipe vous accompagne selon vos besoins pour les gestes de la vie quotidienne. Chaque personne accompagnée à des attentes et des besoins singuliers que l'équipe s'emploie à intégrer dans votre projet d'accompagnement personnalisé.

C'est une co-construction dynamique entre vous et l'équipe. Elle tient compte autant que possible de vos habitudes de vie et de vos souhaits.

Un temps d'accompagnement soignant est dédié l'après-midi aux résidents les plus dépendants.

La présence d'une infirmière est assurée tout le long de la journée.

La maison a signé des conventions avec le réseau douleur et les soins palliatifs (RESPEL)



**You choisissez librement
votre médecin traitant
ainsi que vos prestataires
de santé.**



LES GLYCINES

(Unité pour Personnes Agées Désorientées)

L'UPAD, Unité pour Personnes Agées Désorientées, est une petite unité d'hébergement au sein de l'Ehpad. Elle accueille les seniors atteints d'une maladie neurodégénérative, telle qu'Alzheimer, de jour comme de nuit.

C'est un service de l'Ehpad permettant au résident de bénéficier d'une approche personnalisée.

Au-delà des animations aujourd'hui proposées dans l'Ehpad, le service des Glycines prévoit un programme avec des activités à visée thérapeutique.

Les objectifs

stimuler les capacités restantes du résident et prendre en charge les pertes de mémoire, la déambulation et les différents troubles du comportement associés à la maladie d'Alzheimer.

Le projet de soins mis en place à l'arrivée du nouveau résident permet d'optimiser l'accueil et le suivi de la maladie.

Il passe par le dépistage d'éventuels problèmes associés à la pathologie de la personne âgée afin d'assurer la prise en charge de la maladie dans sa globalité.



LE P.A.S.A

(Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)



Le PASA permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités.

Il accueille chaque jour un groupe de résidents sélectionnés en concertation avec l'équipe soignante.

Les objectifs

- accompagner de manière spécifique les résidents.
- entretenir les facultés afin de préserver et maintenir leur autonomie.
- proposer des activités collectives ou individuelles dans le but de limiter les troubles du comportement.
- permettre aux personnes accueillies de maintenir des liens sociaux.
- procurer des temps de bien-être et de détente.



L'accueil proposé dans le cadre du Pôle d'Activités et Soins Adaptés n'est pas facturé en supplément aux résidents qui en bénéficient.

LA RESTAURATION

08

Les repas sont préparés de façon traditionnelle, suivant les saisons avec les fruits et les légumes cultivés en partie sur le site. Leur fabrication est assurée sur place dans la cuisine de la Communauté en fonction des attentes des résidents et des saisons.

Les repas sont servis dans 2 salles à manger et deux salons pour les résidents ayant besoin d'être accompagnés.

Les régimes prescrits sont respectés.

Horaires des repas :

A partir de 8H 00 petit déjeuner en chambre

12H 00 déjeuner en salle à manger

15H 30 goûter en chambre ou salle d'animation

18H 30 dîner en salle à manger

INVITES

You pouvez recevoir des personnes à déjeuner au salon Bretagne (réservation 48H à l'avance dans la limite de 6 invités pour l'établissement).

Merci de prévoir vos réservations aux horaires du secrétariat du lundi au vendredi :

De 9h00 à 12H30

De 13H30 à 17H30

Tarifs :

Repas visiteur 13 €

(17 € pour les repas de fêtes)



ANIMATION

09



Du lundi au vendredi un choix d'animations vous est proposées auxquelles vous pouvez librement participer. Un programme est affiché à la quinzaine. L'Animatrice est soutenue dans sa mission par des bénévoles et des partenaires extérieurs (gym douce, chant, chorale, théâtre, danseurs). Il existe également un partenariat avec les élèves du lycée Gabriel Deshayes pour des projets à l'année.

Les activités variées permettent d'avoir des loisirs et de continuer tout simplement à faire des projets, adaptés aux degrés d'autonomie des résidents accueillis. Elles sont mises en place sous forme d'ateliers divers : dictée, ateliers mémoires, petit bac, créatifs, pâtisseries, lectures, jeux divers...

La Maison Michelle Guillaume possède un minibus équipé d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite très pratique pour les sorties. Celui-ci est loué aux familles et amis des résidents s'ils le souhaitent.

La salle d'animation est équipée d'un grand écran et d'un vidéo projecteur pour permettre la projection de films, de documentaires...

Au cœur de la Maison Michelle Guillaume on trouve le jardin "L'Eden" c'est un véritable lieu de vie avec bancs et tonnelle propice aux rencontres ou simplement au calme, il est accessible à tous les résidents, familles et proches. Des ateliers jardinages y sont proposés aux beaux jours.



Un Conseil de Vie Sociale (C.V.S.)

se tient au minimum trois fois par an dans l'établissement. Il est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des résidents.

Vous avez la possibilité d'être membre du C.V.S ainsi qu'un membre de votre famille en tant que représentant des personnes accueillies et des familles. Les membres du conseil de la vie sociale sont élus à bulletin secret à la majorité des votants. Leur mandat est de 2 ans

Une commission menus

existe également au sein de la maison. Les résidents participent à cette commission. Ils peuvent ainsi exprimer leurs souhaits ou avis.

“Plainte et réclamation insatisfaction et remerciements”

un formulaire est à votre disposition dans les couloirs de l'établissement pour vous permettre de vous exprimer en toute liberté.

Culte

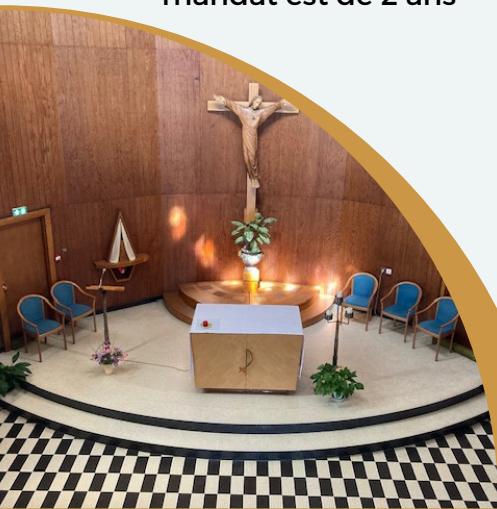
L'établissement dispose d'une chapelle où chacun peut se recueillir quand il le souhaite.

Des temps de célébration sont proposés en matinée et en fin d'après-midi ; ils peuvent être retransmis dans votre chambre.

Des sœurs bénévoles assurent un accompagnement pour les sœurs résidentes.

L'aumônerie

L'équipe est constituée de bénévoles missionnés pour l'animation spirituelle et l'écoute attentive de tous les résidents qui le souhaitent.



LES "PLUS" DE LA MAISON

11



LE SALON DE COIFFURE

est à la disposition des coiffeuses à domicile qui ont signé une convention.
Actuellement 2 coiffeuses interviennent sur le site.



LA PETITE ECHOPPE

existe au sein de l'établissement (tenue par des bénévoles), elle ouvre ses portes 1 fois par semaine on peut y trouver des produits d'usage quotidien (savon, dentifrice, bonbons, gâteaux...)



LA CARTERIE

tenue par des bénévoles, elle est ouverte le jeudi tous les 15 jours vous y trouverez le nécessaire pour souhaiter un anniversaire, une fête...ou simplement donner de vos nouvelles à vos proches.



LA PETITE BOUTIQUE

Envie de vous faire plaisir avec un nouveau chemisier ou autre chose ! n'hésitez pas, la petite boutique est ouverte le 3ème vendredi du mois, vous y trouverez sûrement votre bonheur !

TARIFS JOURNALIERS 2025

Chaque année les tarifs sont fixés par arrêté du Président du Conseil Départemental.

Le tarif journalier est calculé en additionnant le tarif hébergement et le tarif Dépendance

Le tarif Hébergement est de 67.16 € par jour (mars 2025)

Il comprend :

le gîte, le couvert, l'entretien des locaux, l'entretien du linge (par la blanchisserie), le marquage du linge par l'établissement.

L'accès à internet, le téléphone (chaque chambre possède une ligne directe)

Le tarif Dépendance est de 6.08€ par jour (mars 2025)

Il couvre les aides à la personne

Le tarif journalier dans l'établissement est de 73,24 € *

*APA déduite

Un dépôt de garantie correspondant au montant d'un mois d'hébergement est demandé à l'entrée (soit pour 2025 : 2014.80€)

Les consultations, médicaments examens complémentaires et prestations non réalisées par le personnel salarié sont à la charge du résident.

Tarif divers :

Chambre d'hôte : 26.50 euros par nuit (petit déjeuner inclus)

Chambre double : 40.50 euros

Suppléments :

Une participation peut être demandée exceptionnellement pour des spectacles, des visites.

• • • •
• • • •

Aides Possibles :

- Demande d'allocation logement en fonction des revenus
- Demande d'aide sociale

CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

13

Version simplifiée de l'Annexe à l'arrêté du 8 septembre 2003 relatif à la charte des droits et libertés de la personne accueillie, mentionnée à l'article L.311-4 du code de l'action sociale et des familles

Je suis accompagné comme je suis avec mes différences sans discrimination



1

**Je suis accompagné selon mes besoins
Mes besoins sont écrits dans mon Projet Personnalisé**



2

J'ai le droit de recevoir et de comprendre les informations sur :

- Mon accompagnement
- Sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement



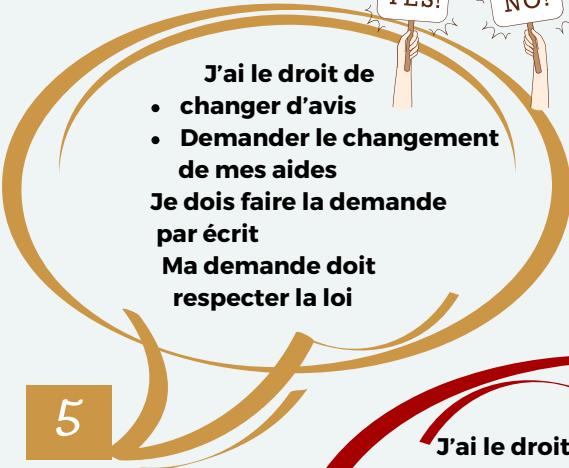
3

Dans le respect de la loi et selon mes besoins, je peux choisir entre différents accompagnements.

J'ai le droit de participer avec de l'aide si besoin

- Au projet d'accueil
 - A mon projet personnalisé
- Si je peux demander de l'aide à**
- Ma famille
 - Mon tuteur
 - Une personne de confiance que je choisis





6

J'ai le droit de garder un lien avec ma famille (par exemple)

- **Par téléphone**
- **Avec des visites**

Ma famille peut participer

- **À mon projet**
- **À mon avenir**



8

J'ai le droit de me déplacer librement (par exemple)

- **Aller dans ma famille**
- **Faire des loisirs à l'extérieur**
- **Recevoir de la visite**



Avec mon accord, j'ai le droit d'être soutenu dans mes projets

- Par les professionnels
- Par ma famille
- Par mon tuteur

Je suis soutenu aussi dans les moments difficiles de ma vie



9

10

J'ai le droit d'être aidé par l'établissement pour connaître

- Mes droits
- Mes devoirs
- Mes libertés



J'ai le droit d'avoir une religion

J'ai le droit de ne pas avoir de religion

Je respecte les idées de chacun

11

12

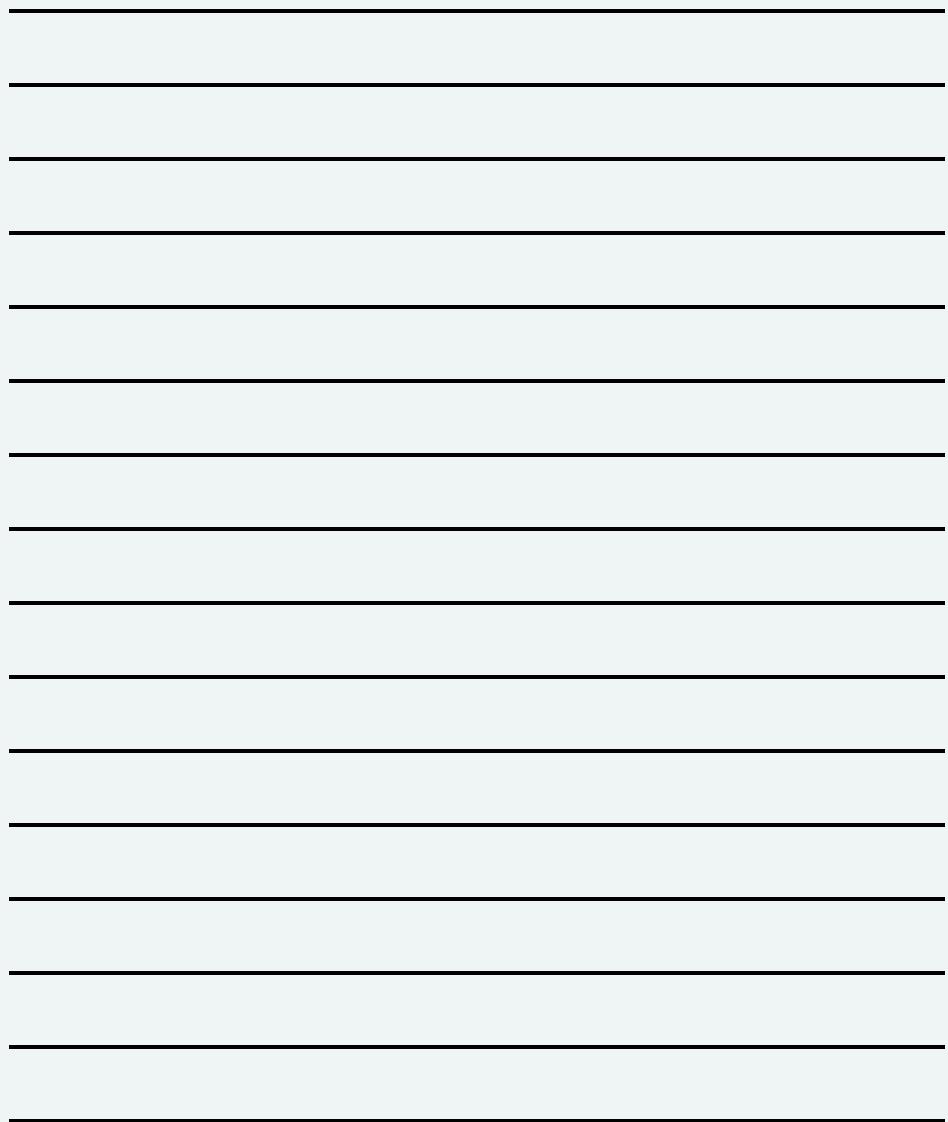


J'ai le droit

- De rester moi-même
- D'être respecté
- D'avoir mon intimité



Mes questions :





**19 Rue du Pont
44530 Saint-Gildas des Bois**

Nous contacter :



02 40 01 55 16

Du lundi au jeudi

9H00 - 12H30

13H30 - 17H30

Le vendredi de 9H00 - 12H30

13H30 - 17H00

@ contact@maisonmichelleguillaume.fr

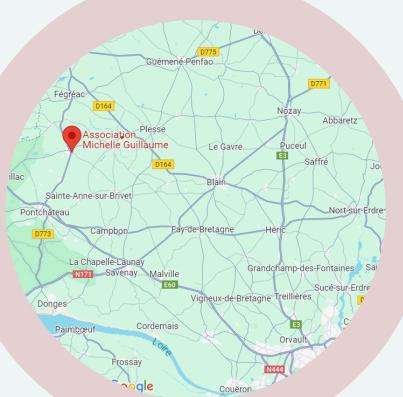


<https://www.facebook.com/MaisonMichelleGuillaume>



Site de l'établissement :

<https://maisonmichelleguillaume.fr>



Pour venir à la Maison Michelle Guillaume

- En voiture, vous bénéficierez d'un parking gratuit dans l'enceinte de l'établissement**
- Par le Bus (LILA)**
- Par le train, la gare est à proximité**